



# LETTRE INFO

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### MAI 2019

#### ➤ Fermeture du secrétariat de Mairie

Le **secrétariat** sera fermé les **mercredis 1er et 8 mai 2019**.

#### ➤ Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai aura lieu au Monument aux Morts, sur la parvis de la Mairie le **mercredi 8 mai à 18 h 30**. Toute la population est invitée à se joindre aux anciens combattants. M. le Sous-préfet, Jean Almazan nous honorera de sa présence pour l'occasion et déposera une gerbe au nom de l'Etat. M ; le Sénateur, Jean-François Longeot sera là également. Un vin d'honneur, servi à la salle des Fêtes, clôturera la cérémonie.

#### ➤ Randonnée des fruitières dimanche 19 mai

La Randonnée des Fruitières de la CFD est organisée cette année le **dimanche 19 mai 2019 à Courvières**. Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> avril :

<http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/>

Réserver votre dimanche.

#### ➤ Elections européennes dimanche 26 mai

Les élections européennes 2019 se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019** en France. Le bureau de vote, installé à la salle du Conseil municipal de la Mairie, **sera ouvert de 8 h à 18 h**.

#### ➤ Inscriptions pour la rentrée 2019 à la Maternelle de Bannans

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019 seront reçues du 6 au 17 mai le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 17h30 ou sur rendez-vous. (Tél. : 03.81.49.85.56)

Sont concernés les enfants nés en 2016. Se munir du livret de famille et du carnet de santé S'adresser à la Directrice, Mme ROVERETTO

#### ➤ Vitesse dans le village

Vitesse : pensez à notre sécurité et à celle des enfants ! La circulation est de plus en plus importante dans le village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de la mairie, des carrefours, des habitations et principalement dans les rues qui conduisent à la sortie du village, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident. Soyons des citoyens respectueux !

#### ➤ Propreté dans et aux abords du cimetière

Il est important de respecter ce lieu et ses abords. Une poubelle est prévue afin de collecter tous les objets ou débris dont vous voulez vous débarrasser. Ne jetez rien par-delà les murs du cimetière, cela n'est pas très respectueux des propriétaires des terrains avoisinants destinés au pâturage.

**Le Maire**

**Le Conseil Municipal**